

Réf: Dossier N° 159316

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHAMAN-SALC SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ORCA DECO,  
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHAMAN-SALC SARL »

Objet : Tous travaux de construction, électricité BT et HT, pose de climatiseur et entretien ; Fourniture de bureau ; Fournitures de matériels informatiques ; Toutes prestations de services ; Avitaillement ; Import-export ;

Et plus généralement , toutes opérations industrielles , commerciales , ou financières , immobilières de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou tout autres objets ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ORCA DECO, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M CAMARA LAGASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10799 du 23/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°65344/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

